



Inscriptions suite aux résultats d'affectation

publié le 03/07/2019 - mis à jour le 04/07/2019

Inscriptions suite aux résultats d'affectation

Descriptif :



Inscriptions suite aux résultats d'affectation : vous devez impérativement faire les démarches pour les inscriptions dans les lycées.

Inscriptions suite aux résultats d'affectation

Attention : vous devez impérativement faire les démarches pour les inscriptions.

Les inscriptions aux lycées de Jonzac et de Pons se feront en dossier papier.

Certains autres lycées proposent des inscriptions en ligne, via les Téléservices.

Les établissements ont tous décalés les dates d'inscription suite au report du DNB.

Dans tous les cas, les établissements ont modifié leur date d'inscription après le mardi 2 juillet pour correspondre aux résultats des notifications d'affectation.

Nous vous conseillons d'aller voir sur le site des établissements et/ou de téléphoner pour de plus amples renseignements.

Inscriptions au lycée de Jonzac : (sur leur site aussi), dès le mardi 2 en fin après-midi, jusqu'à 20h, le mercredi 3, le jeudi 4 et le vendredi 5 de 8h à 20h.

L'inscription en ligne est ouverte pour les élèves de 3e du mardi 02 juillet à 16 heures au dimanche 07 juillet 2019 à 23h59. Je vous rappelle que la démarche d'inscription auprès de l'établissement d'accueil est obligatoire et relève des familles. Dès réception de la notification d'affectation, il est conseillé au candidat de prendre rapidement contact avec l'établissement d'accueil pour connaître les modalités d'inscription. Sans réponse de sa part au 05 juillet 2019, sa place pourra être attribuée à un autre candidat.

Liens vers les sites des lycées :

o Inscription au lycée de Jonzac : <https://lycee-jeanhypolite.fr/>

o Inscription au lycée de Pons : <http://www.lycee-pons.org/pub/>

Mr Morin.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.